



Hiver 1991 (Vol. 3, N° 4) numéro d'article 2

Chômage—la profession fait une différence

Dave Gower

Le chômage est un problème social et économique majeur auquel font face de nombreux pays. Le Canada n'y échappe pas. Durant les années 80, le nombre de Canadiens disponibles et cherchant du travail, mais incapables d'en trouver, a rarement été inférieur à un million.

Le fardeau du chômage n'est toutefois pas partagé également. Par exemple, le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes que chez les 25 ans et plus. Dans certaines régions, comme celle des provinces de l'Atlantique et celle du golfe Saint-Laurent au Québec, le taux de chômage est constamment supérieur à la moyenne [▼1](#).

De même, le taux de chômage varie considérablement entre professions. Au moment même où l'économie atteignait le point culminant de son cycle en 1989, certaines professions affichaient un taux de chômage élevé. D'autres, au contraire, maintenaient un taux de chômage faible, malgré la récession de la fin de 1990. Cette étude porte sur l'inégalité de la répartition du chômage entre professions.

L'Enquête sur la population active (EPA) fournit depuis un certain temps des données sur les catégories à «trois chiffres» de professions - ce qui représente environ 80 groupes. Quoique ce nombre limité de catégories empêche de saisir toute la diversité de l'économie [▼2](#), il offre un aperçu général des différences de taux de chômage entre les professions. Comme de nombreux groupes de professions à trois chiffres sont trop petits pour être mesurés avec précision au moyen de l'EPA, on les a regroupés pour finalement obtenir 47 groupes au total (voir [Appendice](#)).

Quartiles

Une façon d'observer l'étendue du chômage et d'avoir une idée des taux prévalant dans chaque groupe professionnel, est de répartir en quartiles les 47 groupes de professions selon leur propre taux de chômage [▼ 3](#).

Le premier quartile représente le quart de la population active occupant les professions où les taux de chômage sont les plus faibles tandis que le quatrième, contient le quart de la population active dont les professions affichent les taux de chômage les plus élevés. Le classement a été effectué en utilisant les moyennes annuelles de 1989, année proche du «sommet» de la période de croissance économique qui a suivi la récession du début des années 80. Comme toutes les comparaisons sont faites à partir du même classement, les professions de chaque quartile sont toujours les mêmes et, de ce fait, les valeurs des quartiles peuvent être comparées dans le temps.

Fait peu étonnant, le premier quartile est composé surtout de travailleurs de la catégorie des professions libérales et de la catégorie technique tandis que le quatrième est en grande partie constitué de cols bleus. Les employés de bureau, les employés du secteur de la vente et diverses catégories de travailleurs manuels qualifiés et spécialisés sont répartis entre les deux quartiles du milieu ([tableau 1](#)).



Tableau 1 Taux de chômage annuels moyens, par quartile de professions classées selon le taux de 1989

Source : Enquête sur la population active

Aperçu de la situation à la fin de la décennie

Le chômage n'est pas également réparti entre les quartiles. En 1989, le taux de chômage moyen pour les professions du premier quartile était de 3,2 % seulement, soit beaucoup moins que la moitié de la moyenne nationale. Même le taux du troisième quartile, à 7,2 % était légèrement inférieur à la moyenne nationale. Seul le taux du quatrième quartile, d'une valeur moyenne de 14,0 %, dépassait nettement la moyenne nationale. La répartition du chômage est donc très asymétrique.



Graphique Taux de chômage selon les quartiles de professions, 1989.

Source : Enquête sur la population active

Bien que le taux de chômage de certaines professions ait changé pendant la période 1985 à 1990, le classement relatif a remarquablement peu varié [▼4](#).

La répartition inégale du chômage, en 1989, ressort clairement : le quartile de la population active ayant le plus haut taux de chômage, le quatrième, contient près de la moitié des chômeurs du pays (465 000 sur 1,02 million). À l'autre extrême, le quartile le plus favorisé, le premier, contient environ un dixième de l'ensemble des chômeurs (107 000).

Une partie du chômage est attribuable au roulement normal de la main-d'oeuvre plutôt qu'à une pénurie d'emplois. De nombreux observateurs considèrent qu'à mesure que le taux de chômage se rapproche du niveau minimum correspondant à ce roulement normal, l'économie se rapproche alors d'une situation de plein emploi. Le chômage résiduel est souvent appelé «chômage frictionnel».

En 1989, le taux de chômage annuel moyen dans les professions du premier quartile était de 3,2 %. (Il est tombé à 2,9 % durant le troisième trimestre de 1989.) Ce très faible taux est vraisemblablement proche du taux frictionnel minimum. On a toutefois observé qu'en même temps, les taux de chômage enregistrés pour le quart de la population active comptant le plus de chômeurs se sont maintenus aux environs de 14 %.

Cette situation montre à quel point il a été difficile pour le Canada de ramener le nombre de chômeurs à moins d'un million dans les années 80. À mesure qu'on se rapprochait de cet objectif (soit un taux de chômage de 7,5 %), le marché du travail commençait à se resserrer pour certaines catégories de travailleurs. En effet, vers la fin des années 80, il y avait de plus en plus d'offres d'emploi dans certaines régions.

Saisonnalité plus marquée dans les professions à fort taux de chômage

Il y a plus de fluctuations saisonnières dans les professions du quatrième quartile que dans les autres, alors qu'il y en a relativement peu dans celles du premier.

Durant une année normale, on peut s'attendre à voir baisser les taux de chômage entre l'hiver et l'été. La différence entre le plus fort et le plus faible taux de chômage trimestriel, divisée par le taux de chômage annuel moyen, produit une mesure de la variation saisonnière. Les valeurs moyennes des quatre quartiles pour les six années de la période 1985 à 1990 étaient de 0,15, 0,21, 0,21 et 0,33.

Les professions du quatrième quartile avaient non seulement les taux de chômage annuels moyens les plus élevés, mais aussi une part disproportionnée du chômage saisonnier.

Croissance plus rapide de l'emploi dans les professions à faible taux

de chômage

Entre 1985 et 1988, le chômage a décliné dans tous les quartiles ([tableau 2](#)). Un examen plus attentif révèle toutefois une situation un peu plus complexe.



Tableau 2 **Résumé des tendances dans les quartiles de professions**

Source : Enquête sur la population active

C'est dans le premier quartile que la croissance de l'emploi a été plus forte. Entre 1987 et 1988 par exemple, l'emploi y a progressé deux fois plus rapidement (de 5,2 %) que dans les autres (entre 2,5 % et 2,6 %).

Si, dans le premier quartile, le niveau de l'emploi a connu une croissance aussi importante en 1988, pourquoi le chômage n'y a-t-il pas décliné plus rapidement que dans les autres? Selon les chiffres de la population active (la population active étant la somme des personnes occupées et des chômeurs), il semble que beaucoup plus de personnes aient afflué vers les professions du premier quartile que vers celles des autres.



Graphique **Taux de chômage trimestriels selon les quartiles de professions.**

Source : Enquête sur la population active

Entre 1987 et 1988 par exemple, la population active du premier quartile a augmenté de 4,7 % tandis que dans les autres, cette augmentation se situait entre 0,0 % et 1,8 %. Cet afflux a eu pour effet d'empêcher les taux de chômage du premier quartile de fléchir encore plus.

Ce mouvement reflète la progression régulière du niveau des compétences sur le marché du travail canadien, les qualifications nécessaires pour l'exercice des professions du premier quartile étant en général supérieures à la moyenne.

La croissance de l'emploi dans le premier quartile s'est arrêtée entre 1988 et 1989, puis a repris en 1990. Il est possible que cette interruption ait été un symptôme d'une pénurie de main-d'oeuvre en 1989.

Examen approfondi des effets de la récession

Les effets de la récession sur le marché du travail canadien ne se sont pas vraiment fait sentir avant le milieu de 1990⁵. C'est pourquoi les données annuelles moyennes ne sont pas les meilleurs indicateurs des effets de la récession. On obtient une mesure plus juste de l'impact de la récession sur les divers groupes de professions en comparant les données de la période «hiver-printemps» de 1990-1991 (définie en gros comme le quatrième trimestre de 1990 et les deux premiers trimestres de 1991) à celles de la même période, l'année précédente. Cette comparaison d'une année à l'autre permet aussi de réduire l'effet des facteurs saisonniers.

Les professions qui affichaient les plus fortes hausses de taux de chômage étaient principalement celles des troisième et quatrième quartiles. Il s'agit surtout de professions de «cols bleus», où le travail est manuel. Certaines de ces professions ont un faible niveau de spécialisation, mais d'autres, comme celle d'électricien en construction, ont une plus forte proportion de travailleurs spécialisés.



Tableau 3 Professions dont le taux de chômage a le plus augmenté (de plus de quatre points de pourcentage) entre les périodes «hiver-printemps» de 1989-1990 et de 1990-1991

Source : Enquête sur la population active

La plus forte croissance proportionnelle du chômage a été enregistrée dans le deuxième quartile et a atteint 44 % ([tableau 4](#)). Le premier quartile venait au deuxième rang, avec 37 %, et devançait de beaucoup le quatrième quartile, où la progression a atteint 28 %. Cela signifie-t-il que les professions du premier quartile ont été aussi durement touchées par la récession que les groupes à fort taux de chômage?



Tableau 4 Effets de la récession sur les professions

Source : Enquête sur la population active

En y regardant de plus près, il semble que ce ne soit pas vraiment le cas. Le niveau de l'emploi dans les professions du premier quartile, a connu une solide croissance de 6 % entre les deux périodes de neuf

mois, alors qu'on a enregistré une baisse de 1,7 % pour l'ensemble des quartiles et un recul plus marqué, de 6,7 % pour les professions du quatrième quartile.

Quelles professions ont contribué à la croissance de l'emploi dans le premier quartile survenue pendant la récession? Les hausses les plus rapides ont été observées dans les professions des catégories suivantes : sciences sociales; mathématiques et secteurs connexes; soins infirmiers; architecture/génie; vente-autres professions; administration; administration-autres professions (par exemple les comptables et les vérificateurs).

Si l'emploi a connu une bonne croissance dans le premier quartile, pourquoi le chômage a-t-il augmenté? Et comment expliquer que la baisse brutale de l'emploi dans le quatrième quartile n'y ait pas aggravé le chômage quand la récession s'est installée?

Les mouvements des travailleurs ont plus que compensé les différentes tendances de l'emploi. On a observé des baisses nettes dans la population active des troisième et quatrième quartiles (-1,3 % et -1,6 %). Le nombre d'actifs a au contraire continué d'augmenter (de 7 %) dans le premier quartile, comme il l'avait fait entre 1985 et 1988.

Les données disponibles ne permettent pas de déterminer avec exactitude les causes de ces différences. Certaines personnes peuvent avoir changé de profession. Il paraît toutefois improbable qu'un aussi grand nombre de travailleurs du quatrième quartile aient acquis les compétences nécessaires pour occuper des emplois spécialisés du premier quartile. Les nouveaux venus dans le premier quartile peuvent être de nouveaux diplômés, des immigrants ou des femmes réintégrant la population active.

Conclusion

Le chômage est loin d'être réparti de façon égale; il frappe davantage une minorité de professions. Pendant les quelques années pour lesquelles nous avons des données détaillées, ces différences ont persisté tandis que prenait fin la croissance économique des années 80. En outre, les travailleurs des professions ayant les taux de chômage les plus élevés, affichaient les plus forts taux de chômage saisonnier.

En 1989, point culminant de la croissance économique des années 80, les taux de chômage pour certaines catégories de travailleurs descendaient à des niveaux très bas même s'il y avait encore un million de chômeurs au Canada.

Les travailleurs manuels (cols bleus) ont été les plus durement touchés par la récession qui a commenté vers le milieu de 1990. Dans certaines professions, particulièrement celles requérant un niveau d'instruction élevé, le nombre d'emplois a continué d'augmenter, même au plus fort de la récession. Dans la plupart des autres professions cependant, le niveau de l'emploi a diminué.

Les mouvements des travailleurs ont compensé, dans une certaine mesure, ces différences de niveau d'emploi, de sorte que le chômage a augmenté dans les professions les plus favorisées en dépit de la croissance de l'emploi.

La persistance des taux élevés de chômage dans certaines professions explique en partie pourquoi, pendant la période observée, le nombre de chômeurs au pays n'a pas diminué en deçà d'un million malgré la prospérité économique générale. Au niveau individuel, d'autre part, on peut dire que le domaine de travail d'une personne et le risque de chômage sont étroitement liés, particulièrement durant une récession.

Notes

Note 1

Voir [D. Gower](#) (été 1989).

Note 2

Des combinaisons spéciales de catégories plus détaillées de professions (à quatre chiffres) ont produit de plus grandes variations des taux de chômage entre professions que les catégories à trois chiffres utilisées dans cet article. Les tendances globales sont toutefois semblables.

Note 3

La méthode utilisée à cette fin consistait d'abord à classer les 47 groupes de professions par ordre croissant de taux de chômage. Les groupes ont ensuite été divisés en quatre parties ou quartiles représentant chacune un quart de la population active. Comme la taille des groupes professionnels est finie, les limites de chaque quartile ne correspondent pas exactement aux quart, demi et trois quarts de la répartition de la population active n'est pas tout à fait le même d'un quartile à l'autre.

Note 4

Par exemple, le coefficient de corrélation des rangs de Spearman, basé sur le taux de chômage annuel moyen dans les 47 professions pour les années 1985 et 1990, était de 0,938.

Note 5

Bien que le taux national de chômage n'ait pas commencé à augmenter avant le troisième trimestre, d'autres indicateurs économiques (par exemple la production industrielle) avaient montré des signes de fléchissement quelques mois plus tôt.

Documents consultés

- DAY, K. *Regional disparities in wage and unemployment rates in Canada: a review of some issues*, Rapport technique n° 51, Ottawa, Banque du Canada, 1989.
- DREWES, T. «Regional wage spillover in Canada», *The review of economics and statistics*, vol. LXIX, n° 2, Amsterdam, May 1987, pp. 224-231.
- GOWER, D. [«Mosaïque du chômage au Canada»](#), *L'emploi et le revenu en perspective*, trimestriel, catalogue 75-001F, été 1989, Ottawa, Statistique Canada, pp. 17-28.
- ---. [«Évolution inégale du chômage au Canada depuis les années 60»](#), *L'emploi et le revenu en perspective*, trimestriel, catalogue 75-001F, automne 1990, Ottawa, Statistique Canada, pp. 67-72.
- PHELPS, E.S. «Phillips curves, expectations of inflation and optimal unemployment over time», *Economica*, vol. XXXIV, n° 133-136, London, August 1967, pp. 254-281.
- ROSE, D.E. *The NAIRU in Canada: concepts, determinants and estimates*, Rapport technique, n° 50, Ottawa, Banque du Canada, 1988.
- SMYTH, D. «Unemployment dispersion and Phillips loops: a direct test of the Lipsey hypothesis», *Oxford bulletin of economics and statistics*, vol. 41, n° 3, Oxford, August 1979, pp. 227-233.
- STATISTIQUE CANADA. *Classification type des professions 1980*, catalogue 12-565F, février 1981, Ottawa.
- THOMAS, R.L. et P.J.M. STONEY, «Unemployment dispersion as a determinant of wage inflation in the U.K. 1925-66», *The Manchester School of Economic and Social Studies*, June 1971, pp. 83-115.

Appendice

Les 47 groupes de professions utilisés dans cette étude représentent un agrégat de professions ayant un code à trois chiffres, provenant de la Classification type des professions de 1980 (CTP). La liste qui suit indique les professions à trois chiffres contenues dans chaque groupe.

Administration : administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement (CTP 111); autres directeurs et administrateurs (CTP 113/114)

Administration - autres professions : cadres administratifs et travailleurs assimilés (CTP 117)

Sciences naturelles : travailleurs spécialisés dans les sciences physiques (CTP 211); travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques (CTP 213)

Architecture/génie : architectes, ingénieurs et urbanistes (CTP 214/215)

Architecture/génie - autres professions : autres travailleurs en architecture et génie (CTP 216)

Mathématiques et secteurs connexes : travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes (CTP 218)

Travail social : travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes (CTP 233)

Sciences sociales : travailleurs spécialisés en sciences sociales (CTP 231); hommes de loi et travailleurs assimilés (CTP 234); personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives (CTP 235); autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes (CTP 239); membres du clergé et assimilés (CTP 251)

Enseignement : professeurs d'université et personnel assimilé (CTP 271); professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé (CTP 273); autres enseignants et personnel assimilé (CTP 279)

Médecine : personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies (CTP 311)

Soins infirmiers : personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques (CTP 313)

Médecine - autres professions : autres travailleurs en médecine et en santé (CTP 315/316)

Art/rédaction : professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes (CTP 331); artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran (CTP 333); rédacteurs (CTP 335)

Sports/loisirs : travailleurs spécialisés des sports et loisirs (CTP 336/337)

Sténographie/dactylographie : sténographes et dactylographes (CTP 411)

Tenue de livres : teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés (CTP 413)

Opération de machines de bureau : opérateur sur machines de bureau et de mécanographie (CTP 414)

Manutention - autres professions : magasiniers, ordonnanciers et distributeurs (CTP 415)

Réception/bibliothèque/poste : employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, et

travailleurs assimilés (CTP 416); réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers (CTP 417)

Travail de bureau - autres professions : autres employés de bureau et travailleurs assimilés (CTP 419)

Vente de marchandises : vendeurs de marchandises (CTP 513/514)

Vente - autres professions : vendeurs de services (CTP 517); autres travailleurs spécialisés dans la vente (CTP 519)

Services de protection : personnel spécialisé dans les services de protection (CTP 611)

Préparation aliments/boissons : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes (CTP 612)

Services de logement : travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes (CTP 613)

Services personnels : travailleurs spécialisés dans les services personnels (CTP 614)

Services divers : travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (CTP 616); autres travailleurs spécialisés dans les services (CTP 619)

Exploitation agricole : exploitants agricoles (CTP 711)

Travail agricole : autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (CTP 718/719)

Professions primaires : pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés (CTP 731); travailleurs forestiers et bûcherons (CTP 751); mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés (CTP 771)

Aliments/boissons : travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés (CTP 821/822)

Transformation - autres que aliments/boissons : travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai (CTP 811); métallurgistes et travailleurs assimilés (CTP 813/814); confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés (CTP 815); travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues (CTP 816/817); travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier (CTP 823); travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés (CTP 825); travailleurs du textile (CTP 826/827); autres travailleurs des industries de transformation (CTP 829)

Usineurs : usineurs de métaux (CTP 831); façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs (CTP 833); travailleurs du bois à la machine (CTP 835); travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires (CTP 837); autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, non classifiés ailleurs (n.c.a.) (CTP 839)

Fabrication - produits métalliques : travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a. (CTP 851/852)

Fabrication - appareils électriques : travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexes (CTP 853)

Fabrication - produits en bois : travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois (CTP 854)

Fabrication - produits en textile : travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir (CTP 855/856)

Fabrication - autres professions : travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires (CTP 857); autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits (CTP 859)

Mécanique : mécaniciens et réparateurs, n.c.a. (CTP 858)

Excavation/nivellement/pavement : excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés (CTP 871)

Électricité - construction : monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil (CTP 873)

Construction - autres professions : autres travailleurs du bâtiment (CTP 878/879)

Transport aérien/ferroviaire/maritime : personnel d'exploitation des transports aériens (CTP 911); personnel d'exploitation des transports ferroviaires (CTP 913); personnel d'exploitation des transports maritimes (CTP 915); autre personnel d'exploitation des transports (CTP 919)

Conduite de camions/autobus/taxis : personnel d'exploitation des transports routiers (CTP 917)

Manutention : manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a. (CTP 931)

Imprimerie : imprimeurs et travailleurs assimilés (CTP 951)

Opération de machines : mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés (CTP

953); opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a. (CTP 955); autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a. (CTP 959)

Auteur

Dave Gower est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Hiver 1991, Vol. 3, n° 4 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Taux de chômage annuels moyens, par quartile de professions classées selon le taux de 1989

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Total	10,5	9,5	8,8	7,8	7,5	8,1
Premier quartile	4,3	4,0	3,8	3,3	3,2	3,4
Exploitation agricole	--	--	--	--	--	--
Médecine	--	--	--	--	--	--
Soins infirmiers	4,0	3,6	3,0	3,0	2,5	2,4
Architecture/génie	5,1	4,7	3,9	3,1	--	3,4
Mathématiques et secteurs connexes	4,3	4,9	3,7	--	--	3,2
Sciences sociales	3,9	2,7	3,9	3,0	3,1	3,0
Administration à autres professions	4,8	4,2	4,5	3,8	3,4	3,7
Médecine à autres professions	4,0	4,1	3,6	3,7	3,5	2,8
Architecture/génie à autres professions	8,8	8,8	5,8	5,2	3,7	5,3
Vente à autres professions	4,9	4,4	3,9	4,0	3,7	4,5
Opération de machines	5,5	5,3	6,0	--	--	5,8
Administration	4,6	4,5	4,4	3,8	4,0	3,9
Deuxième quartile	7,7	7,0	6,6	5,8	5,6	6,0
Enseignement	4,7	4,5	4,6	3,9	4,0	3,7
Électricité à construction	7,9	8,4	7,3	6,4	4,4	6,3
Fabrication à autres professions	8,3	7,5	7,1	5,1	4,8	5,7
Sciences naturelles	6,1	7,3	7,2	7,1	--	6,1
Transport aérien/ferroviaire/maritime	8,1	9,3	8,6	6,7	5,6	6,5
Opération de machines de bureau	8,1	7,1	6,5	6,2	6,3	7,6
Services de protection	8,6	7,8	8,4	6,2	6,4	6,4
Tenue de livres	9,0	7,6	7,0	6,8	6,5	6,6
Fabrication à appareils électriques	7,6	7,3	6,1	5,9	6,5	7,8
Sténographie/dactylographie	8,2	7,2	6,7	6,3	6,6	6,4
Troisième quartile	9,9	9,2	8,2	7,5	7,2	8,1
Vente de marchandises	8,6	8,1	7,4	7,0	6,6	7,0
Fabrication à produits métalliques	8,3	9,2	8,3	6,2	6,9	1,3

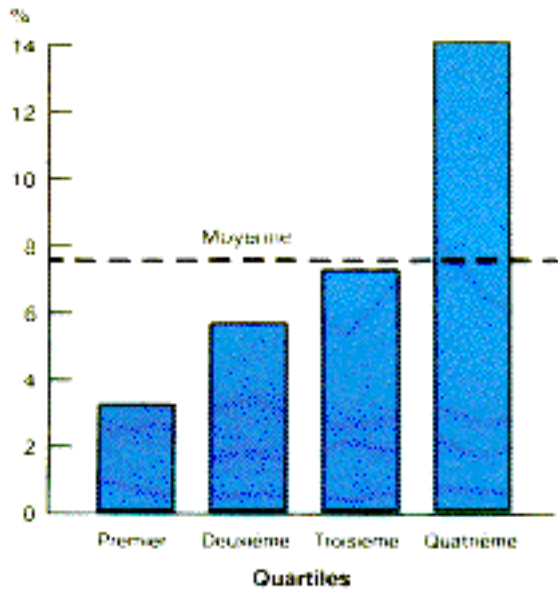
Réception/bibliothèque/poste	8,9	7,7	7,5	7,9	7,0	8,5
Travail social	10,2	10,5	8,7	8,2	7,1	6,5
Art/rédaction	10,0	9,0	6,4	8,2	7,1	6,8
Usineurs	11,3	10,5	9,9	7,5	7,2	10,4
Imprimerie	10,9	8,5	7,4	5,7	7,3	8,3
Travail de bureau à autres professions	9,0	9,8	8,3	7,0	7,3	7,4
Transformation à autres que aliments/boissons	10,9	10,0	8,1	7,0	7,4	9,1
Services personnels	10,6	10,3	9,8	8,7	7,7	8,3
Fabrication à produits en bois	14,5	10,5	9,3	9,8	7,9	11,4
Manutention à autres professions	10,3	8,5	8,2	7,9	7,9	8,0
Conduite de camions/autobus/taxis	11,3	10,7	8,9	8,3	8,1	8,5
Quatrième quartile*	19,2	17,4	16,5	14,4	14,0	15,1
Mécanique	13,2	11,0	11,5	9,4	8,7	11,8
Fabrication à produits en textile	14,5	11,3	11,7	10,2	8,7	14,5
Services de logement	10,4	9,5	8,6	7,7	9,3	7,8
Préparation aliments/boissons	15,2	13,4	13,1	10,9	11,0	11,0
Manutention	15,2	13,7	13,1	11,2	11,2	13,6
Services divers	14,6	13,9	12,9	11,4	11,3	11,3
Sports/loisirs	14,7	13,4	13,0	11,3	11,7	12,1
Aliments/boissons	15,0	13,9	13,2	10,7	12,1	12,6
Construction à autres professions	21,6	18,8	15,8	13,9	13,8	16,8
Excavation/nivellement/pavement	18,1	17,4	16,7	15,2	14,9	16,4
Travail agricole	17,2	16,5	16,0	16,0	15,7	14,0
Professions primaires	21,2	20,2	19,5	17,3	16,4	17,8

Source : Enquête sur la population active

** Comprend les personnes sans profession parce qu'elles n'ont pas travaillé au cours des cinq dernières années.*

Taux de chômage selon les quartiles de professions, 1989

Même en 1989, le taux de chômage dans certaines professions était très élevé



Source: Enquête sur la population active

Tableau 2

Résumé des tendances dans les quartiles de professions

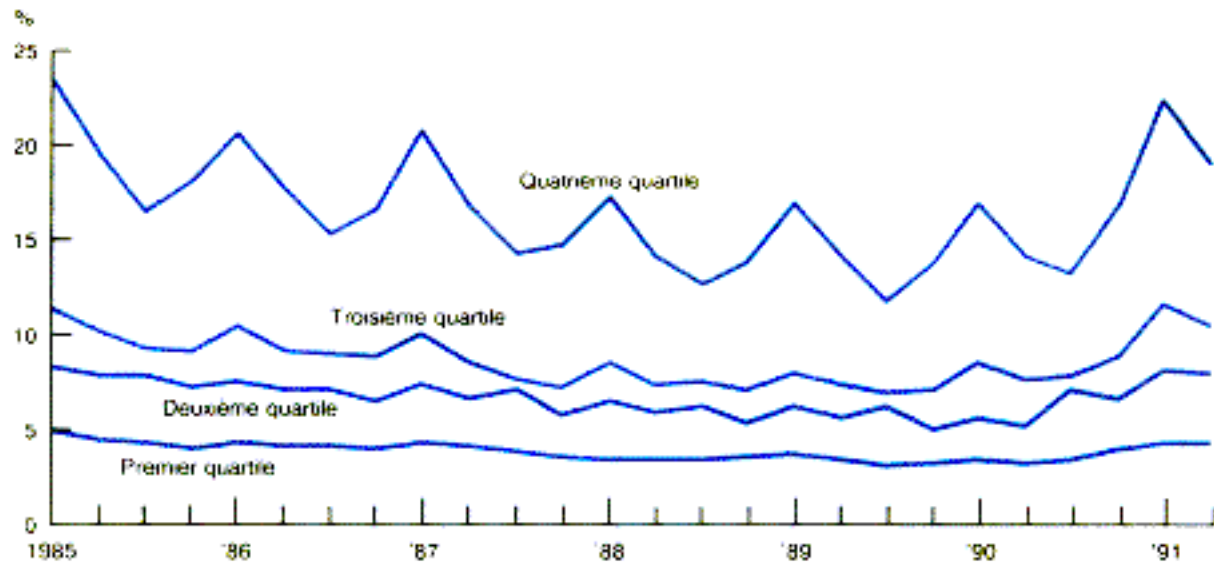
		1985	1986	1987	1988	1989	1990	
Population active ('000)		12 532	12 746	13 011	13 275	13 503	13 681	
Quartile	1	2 983	3 097	3 212	3 363	3 390	3 536	
	2	2 738	2 769	2 809	2 855	2 890	2 948	
	3	3 577	3 651	3 744	3 811	3 906	3 894	
	4	3 234	3 228	3 246	3 245	3 318	3 303	
Emploi ('000)		11 221	11 531	11 861	12 245	12 486	12 572	
Quartile	1	2 856	2 973	3 090	3 252	3 283	3 417	
	2	2 528	2 577	2 624	2 689	2 727	2 771	
	3	3 224	3 314	3 436	3 524	3 623	3 579	
	4	2 613	2 668	2 710	2 779	2 852	2 804	
Chômage ('000)		1 311	1 215	1 150	1 031	1 018	1 109	
Quartile	1	127	124	122	111	107	119	
	2	210	193	185	166	162	176	
	3	353	338	308	287	283	315	
	4	622	561	535	466	465	499	
Taux de chômage (%)		10,5	9,5	8,8	7,8	7,5	8,1	
Quartile	1	4,3	4,0	3,8	3,3	3,2	3,4	
	2	7,7	7,0	6,6	5,8	5,6	6,0	
	3	9,9	9,2	8,2	7,5	7,2	8,1	
	4	19,2	17,4	16,5	14,4	14,0	15,1	
		Changement d'une année à l'autre						
Population active (%)			1,7	2,1	2,0	1,7	1,3	
Quartile	1		3,8	3,7	4,7	0,8	4,3	
	2		1,2	1,4	1,7	1,2	2,0	
	3		2,1	2,5	1,8	2,5	-0,3	
	4		-0,2	0,5	-0,0	2,2	-0,4	
Emploi (%)			2,8	2,9	3,2	2,0	0,7	
Quartile	1		4,1	4,0	5,2	0,9	4,1	

	2	1,9	1,8	2,5	1,4	1,6
	3	2,8	3,7	2,6	2,8	-1,2
	4	2,1	1,6	2,5	2,6	-1,7
Chômage (%)		-7,3	-5,4	-10,4	-1,3	9,0
Quartile	1	-1,9	-2,0	-8,7	-3,8	10,6
	2	-8,1	-4,2	-10,1	-2,2	8,5
	3	-4,3	-8,7	-6,8	-1,6	11,6
	4	-9,8	-4,5	-13,0	-0,1	7,2
Taux de chômage (changement en points de %)		-0,9	-0,7	-1,1	-0,2	0,6
Quartile	1	-0,2	-0,2	-0,5	-0,2	0,2
	2	-0,7	-0,4	-0,8	-0,2	0,4
	3	-0,6	-1,0	-0,7	-0,3	0,9
	4	-1,9	-0,9	-2,1	-0,3	1,1

Source : Enquête sur la population active

Taux de chômage trimestriels selon les quartiles de professions

Les fluctuations saisonnières sont plus marquées dans les professions où le taux de chômage est élevé.



Source: Enquête sur la population active

Tableau 3

Professions dont le taux de chômage a le plus augmenté (de plus de quatre points de pourcentage) entre les périodes «hiver-printemps» de 1989-1990 et de 1990-1991

Profession	Quartile	Hausse (points de %)
Construction - autres professions	4	8,3
Fabrication - produits en bois	3	8,1
Fabrication - produits en textile	4	7,7
Mécanique	4	6,8
Fabrication - produits métalliques	3	6,7
Excavation/nivellement/pavement	4	5,7
Électricité - construction	2	5,2
Manutention	4	4,7

Source : Enquête sur la population active

Tableau 4

Effets de la récession sur les professions

		Périodes de neuf mois		Changement entre les périodes	
		10/89 à 6/90	10/90 à 6/91		
		'000		'000	%
Population active		13 522	13 649	126	0,9
Quartile	1	3 426	3 665	239	7,0
	2	2 934	2 922	-13	-0,4
	3	3 897	3 848	-49	-1,3
	4	3 265	3 214	-51	-1,6
Emploi		12 483	12 271	-212	-1,7
Quartile	1	3 318	3 517	199	6,0
	2	2 783	2 704	-80	-2,9
	3	3 601	3 455	-146	-4,1
	4	2 780	2 594	-185	-6,7
Chômage		1 039	1 378	339	32,6
Quartile	1	108	148	40	37,2
	2	151	218	67	44,4
	3	296	393	97	32,8
	4	485	619	135	27,8
		%	%	changement en points de %	
Taux de chômage		7,7	10,1	2,4	
Quartile	1	3,1	4,0	0,9	
	2	5,1	7,5	2,3	
	3	7,6	10,2	2,6	
	4	14,8	19,3	4,4	

Source : Enquête sur la population active